

## Foyer Assurances

S.02.01.02

Bilan

		Valeur
		Solvabilité II
		C0010
<b>Actifs</b>		
Immobilisations incorporelles	R0030	
Actifs d'impôts différés	R0040	
Excédent du régime de retraite	R0050	
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	130 546
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	575 427
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	10 855
Détenions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	34
Actions	R0100	56 108
Actions - cotées	R0110	56 026
Actions - non cotées	R0120	82
Obligations	R0130	425 335
Obligations d'État	R0140	99 304
Obligations d'entreprise	R0150	314 319
Titres structurés	R0160	11 712
Titres garantis	R0170	
Organismes de placement collectif	R0180	71 256
Produits dérivés	R0190	40
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	11 800
Autres investissements	R0210	
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	9 990
Avances sur police	R0240	
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	9 990
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	36 028
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	36 028
Non-vie hors santé	R0290	37 542
Santé similaire à la non-vie	R0300	-1 514
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	
Santé similaire à la vie	R0320	
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	
Vie UC et indexés	R0340	
Dépôts auprès des cédantes	R0350	13
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	58 637
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	8 424
Autres créances (hors assurance)	R0380	16 536
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	49 907
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	37
<b>Total de l'actif</b>	<b>R0500</b>	<b>885 544</b>

## Foyer Assurances

S.02.01.02

Bilan

		Valeur Solvabilité II
		C0010
<b>Passifs</b>		
Provisions techniques non-vie	R0510	440 294
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	441 042
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	
Meilleure estimation	R0540	399 509
Marge de risque	R0550	41 533
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	-748
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	
Meilleure estimation	R0580	-827
Marge de risque	R0590	79
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	
Meilleure estimation	R0630	
Marge de risque	R0640	
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	
Meilleure estimation	R0670	
Marge de risque	R0680	
Provisions techniques UC et indexés	R0690	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	
Meilleure estimation	R0710	
Marge de risque	R0720	
Passifs éventuels	R0740	268
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	848
Provisions pour retraite	R0760	19 588
Dépôts des réassureurs	R0770	14 067
Passifs d'impôts différés	R0780	62 137
Produits dérivés	R0790	
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	13 473
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	12 259
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	17 814
Autres dettes (hors assurance)	R0840	16 601
Passifs subordonnés	R0850	
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	22
<b>Total du passif</b>	R0900	597 372
<b>Excédent d'actif sur passif</b>	R1000	288 172



## Foyer Assurances

### S.05.02.01 - 01

Primes, sinistres et dépenses par pays

		Pays d'origine	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) - engagements en non-vie	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) - engagements en non-vie	Total 5 principaux pays et pays d'origine
		C0010	C0020	C0030	C0070
	R0010		BE	DE	
		C0080	C0090	C0090	C0140
<b>Primes émises</b>					
Brut - assurance directe	R0110	365 806	23 689	11 087	400 581
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0120				
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130				
Part des réassureurs	R0140	87 584	312	11 086	98 983
Net	R0200	278 221	23 377	0	301 598
<b>Primes acquises</b>					
Brut - assurance directe	R0210	360 555	22 410	63 794	446 759
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0220				
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230				
Part des réassureurs	R0240	92 264	312	63 789	156 365
Net	R0300	268 291	22 098	6	290 394
<b>Charge des sinistres</b>					
Brut - assurance directe	R0310	182 766	11 505	0	194 272
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0320				
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330				
Part des réassureurs	R0340	36 102	2	0	36 104
Net	R0400	146 664	11 503	0	158 168
<b>Variation des autres provisions techniques</b>					
Brut - assurance directe	R0410				
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0420				
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430				
Part des réassureurs	R0440				
Net	R0500				
Dépenses engagées	R0550	100 925	4 665	102	105 692
<b>Autres dépenses</b>					
Autres dépenses	R1200				
Total des dépenses	R1300				105 692

## Foyer Assurances

S.17.01.02

Provisions techniques non-vie

		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée											Total engagements en non-vie	
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport	Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance crédit et cautionnement	Assurance de protection juridique	Assistance		Pertes pécuniaires diverses
		C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0180
<b>Provisions techniques calculées comme un tout</b>	R0010													
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050													
<b>Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque</b>														
<b>Meilleure estimation</b>														
<i>Provisions pour primes</i>														
Brut - total	R0060	-2 172			18 375	28 606	202	26 852	5 959			905	3 799	82 527
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140	-1 507			-4 458	-3 736	100	4 193	-5 756			41	-113	-11 236
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150	-665			22 833	32 343	102	22 659	11 715			865	3 911	93 763
<i>Provisions pour sinistres</i>														
Brut - total	R0160	1 344			164 959	10 636	2 951	48 353	81 014			36	6 861	316 155
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240	-7			12 253	0	2 265	22 247	10 330			0	176	47 264
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250	1 352			152 706	10 636	686	26 106	70 685			36	6 685	268 891
<b>Total meilleure estimation - brut</b>	R0260	-827			183 334	39 243	3 153	75 205	86 973			941	10 660	398 682
<b>Total meilleure estimation - net</b>	R0270	687			175 539	42 979	788	48 765	82 400			900	10 596	362 654
<b>Marge de risque</b>	R0280	79			20 142	4 932	90	5 596	9 455			103	1 216	41 612
<b>Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques</b>														
Provisions techniques calculées comme un tout	R0290													
Meilleure estimation	R0300													
Marge de risque	R0310													
<b>Provisions techniques - Total</b>														
Provisions techniques - Total	R0320	-748			203 476	44 174	3 244	80 801	96 428			1 044	11 876	440 294
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie - total	R0330	-1 514			7 796	-3 736	2 366	26 440	4 573			41	64	36 028
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie	R0340	766			195 681	47 911	878	54 361	91 854			1 003	11 812	404 266



## Foyer Assurances

### S.22.01.21

Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et mesures transitoires	Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixé à zéro
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090
Provisions techniques	R0010	440 294	0	0	5 151	0
Fonds propres de base	R0020	249 397	0	0	-1 938	0
Fonds propres éligibles pour couvrir le SCR	R0050	249 397	0	0	-1 938	0
Capital de solvabilité requis	R0090	129 305	0	0	384	0
Fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0100	249 397	0	0	-1 938	0
Minimum de capital requis	R0110	58 187	0	0	173	0

## Foyer Assurances

### S.23.01.01 - 01

#### Fonds propres

		Total	Niveau 1 - non restreint	Niveau 1 - restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
<b>Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35</b>						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	12 540	12 540			
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040					
Comptes mutualistes subordonnés	R0050					
Fonds excédentaires	R0070					
Actions de préférence	R0090					
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110					
Réserve de réconciliation	R0130	236 857	236 857			
Passifs subordonnés	R0140					
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160					
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180					
<b>Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II</b>						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220					
<b>Déductions</b>						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230					
<b>Total fonds propres de base après déductions</b>	<b>R0290</b>	<b>249 397</b>	<b>249 397</b>			
<b>Fonds propres auxiliaires</b>						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310					
Actions de préférence non libérées et non appelées, callable sur demande	R0320					
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330					
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340					
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350					
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360					
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370					
Autres fonds propres auxiliaires	R0390					
<b>Total fonds propres auxiliaires</b>	<b>R0400</b>					
<b>Fonds propres éligibles et disponibles</b>						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	249 397	249 397			
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	249 397	249 397			
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	249 397	249 397	0	0	0
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	249 397	249 397	0	0	
<b>Capital de solvabilité requis</b>	<b>R0580</b>	<b>129 305</b>				
<b>Minimum de capital requis</b>	<b>R0600</b>	<b>58 187</b>				
<b>Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis</b>	<b>R0620</b>	<b>1,93</b>				
<b>Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis</b>	<b>R0640</b>	<b>4,29</b>				



## Foyer Assurances

### S.23.01.01 - 02

#### Fonds propres

		C0060
<b>Réserve de réconciliation</b>		
Excédent d'actif sur passif	R0700	288 172
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	38 775
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	12 540
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	
<b>Réserve de réconciliation</b>	<b>R0760</b>	<b>236 857</b>
<b>Bénéfices attendus</b>		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités vie	R0770	
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités non-vie	R0780	13 367
<b>Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)</b>	<b>R0790</b>	<b>13 367</b>

## Foyer Assurances

### S.25.01.21

Capital de solvabilité requis - pour les entreprises qui utilisent la formule standard

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications	PPE
		C0110	C0120	C0090
Risque de marché	R0010	85 479		
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	11 961		
Risque de souscription en vie	R0030			
Risque de souscription en santé	R0040	18 325		
Risque de souscription en non-vie	R0050	107 466		
Diversification	R0060	-60 084		
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070			
<b>Capital de solvabilité requis de base</b>	<b>R0100</b>	<b>163 147</b>		

### Calcul du capital de solvabilité requis

		C0100
Risque opérationnel	R0130	13 403
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	
Capacité d'absorption des pertes des impôts différés	R0150	-47 245
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	
<b>Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire</b>	<b>R0200</b>	<b>129 305</b>
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	
Capital de solvabilité requis	R0220	129 305
<b>Autres informations sur le SCR</b>		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	0
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	0

## Foyer Assurances

### S.28.01.01 - 01

Minimum de capital requis (MCR) - Activité d'assurance ou de réassurance vie uniquement ou activité d'assurance ou de réassurance non-vie uniquement

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie

		C0010	
Résultat MCRNL	R0010	59 189	
		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)
		C0020	C0030
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020	687	5 181
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y afférente	R0030	0	0
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y afférente	R0040	0	0
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle y afférente	R0050	175 539	68 727
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y afférente	R0060	42 979	121 587
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y afférente	R0070	788	5 165
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle y afférente	R0080	48 765	69 550
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle y afférente	R0090	82 400	20 992
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y afférente	R0100	0	0
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y afférente	R0110	0	0
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120	900	1 590
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y afférente	R0130	10 596	8 807
Réassurance santé non proportionnelle	R0140	0	0
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150	0	0
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160	0	0
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170	0	0

### Calcul du MCR global

		C0070
MCR linéaire	R0300	59 189
Capital de solvabilité requis	R0310	129 305
Plafond du MCR	R0320	58 187
Plancher du MCR	R0330	32 326
MCR combiné	R0340	58 187
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	3 700
Minimum de capital requis	R0400	58 187